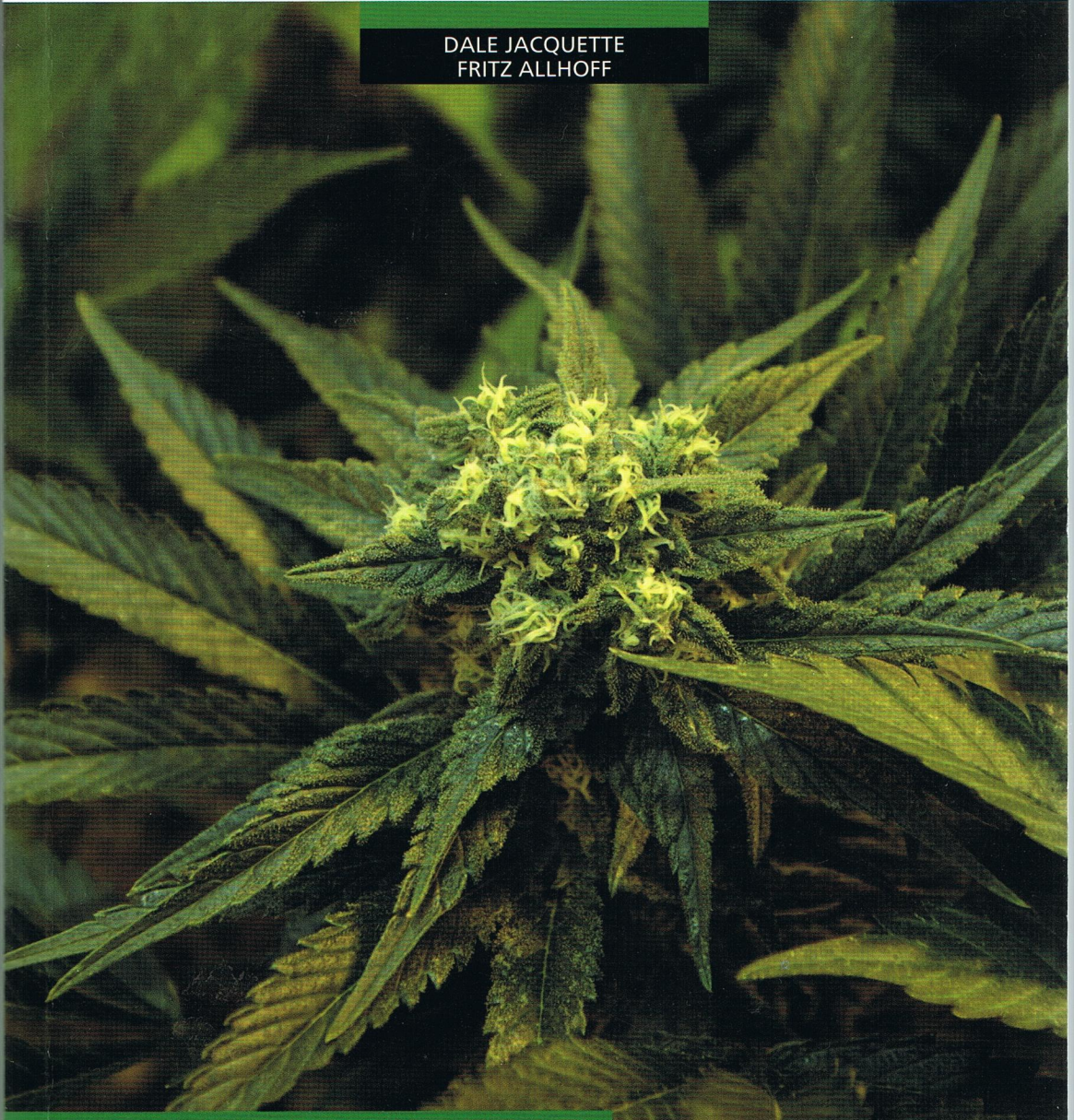


COLLECTION
LA PHILOSOPHIE POUR TOUS

DALE JACQUETTE
FRITZ ALLHOFF



LA PHILOSOPHIE ET LE

CANNABIS

Original
Books

LA PHILOSOPHIE POUR TOUS

**EST-CE UN MOYEN DE DÉTENTE INOFFENSIF ? UN ANTIDOULEUR EFFICACE ?
UN NARCOTIQUE DANGEREUX, SUSCEPTIBLE DE CRÉER LA DÉPENDANCE ?**

Dans cet essai audacieux, des philosophes, psychologues et experts en médecine tentent de répondre aux questions fréquentes que se pose le grand public :

- Qu'est-ce que planer veut dire, au juste ?
- Est-il immoral de fumer de la marijuana pour le plaisir ?
- Le cannabis n'est-il que le début de la pente savonneuse qui mène à d'autres drogues, plus dangereuses ?
- L'altération de la perception constitue-t-elle un besoin fondamental chez l'homme ?
- Les lois qui interdisent le cannabis sont-elles morales ou immorales ?

CE LIVRE PRÉSENTE DES DÉBATS FRANCS, DOCUMENTÉS ET SOUVENT DRÔLES SUR LES DIMENSIONS ÉTHIQUES, SOCIALES, POLITIQUES ET RÉCRÉATIVES DE CETTE DROGUE QUI AGIT SUR LA CONSCIENCE ET RESTE, RAPPELONS-LE, ILLÉGALE.



Original
Books

France 18 €

ISBN : 978-2-36164-020-0



9 782361 640200

CONTENTS

| | |
|--|-----|
| AVANT-PROPOS | 9 |
| PRÉFACE | 13 |
| INTRODUCTION : QU'EST-CE QUE LE CANNABIS ET COMMENT POUVONS-NOUS NOUS EN PROCURER ? | 21 |
| PREMIÈRE PARTIE : LA PHÉNOMÉNOLOGIE DU CANNABIS | 41 |
| CHAPITRE 1 LE CANNABIS ET MOI : UNE ODYSSEE PERSONNELLE..... | 43 |
| CHAPITRE 2 HALLUCINER..... | 59 |
| CHAPITRE 3 L'EXPÉRIENCE DU CANNABIS..... | 75 |
| DEUXIÈME PARTIE : LA MARIJUANA ET L'ÉDIFICATION SPIRITUELLE | 89 |
| CHAPITRE 4 BUZZ, HIGH ET STONED..... | 91 |
| CHAPITRE 5 LA GRANDE ÉVASION..... | 105 |
| CHAPITRE 6 LE CANNABIS ET LA CONDITION HUMAINE..... | 119 |
| TROISIÈME PARTIE : LA DÉFONCE CRÉATIVE | 129 |
| CHAPITRE 7 TERREUR HALLUCINATOIRE..... | 131 |

| | |
|--|------------|
| CHAPITRE 8 | |
| MARIJUANA ET CRÉATIVITÉ..... | 143 |
| CHAPITRE 9 | |
| NAVIGUER DANS UN MONDE INTÉRIEUR CRÉATIF | |
| SUR LES PLAISIRS INNOCENTS DU HASCHICH..... | 151 |
| QUATRIÈME PARTIE : DIMENSIONS PSYCHO-SOCIOLOGIQUES DE LA CULTURE DU CANNABIS..... | 169 |
| CHAPITRE 10 | |
| LE CANNABIS ET LA CULTURE DE L'ALIÉNATION..... | 171 |
| CHAPITRE 11 | |
| REEFER MADNESS..... | 183 |
| CHAPITRE 12 | |
| DOUCES VS DURES..... | 197 |
| CINQUIÈME PARTIE : L'ÉTHIQUE ET LES POLITIQUES DU CANNABIS..... | 209 |
| CHAPITRE 13 | |
| « FUMER DES JOINTS NE NUIT À PERSONNE D'AUTRE QUE MOI-MÊME ! »..... | 211 |
| CHAPITRE 14 | |
| LE CANNABIS ET LA BELLE VIE..... | 227 |
| CHAPITRE 15 | |
| FAIBLESSE DE LA VOLONTÉ..... | 241 |
| | |
| AU SUJET DES COLLABORATEURS..... | 255 |

Si les mots « la vie, la liberté et l'aspiration au bonheur » ne comprennent pas le droit de soumettre sa propre conscience à certaines expériences, alors la Déclaration d'indépendance ne vaut pas le chanvre sur lequel elle a été écrite.

*Terence McKenna, Live in New York
The Music Faucet, 20 juin 1993*

CHAPITRE 12

DOUCES VS DURES

Pourquoi les drogues ne sont pas comme des œufs

Quand je vais au restaurant et que je commande des œufs pochés, le serveur me demande souvent si je les veux « soft » (mollets) ou « hard » (durs). Je comprends parfaitement cette question. « Soft » signifie « qui coule », ou quelque chose du genre, et « durs » veut dire beaucoup plus cuits et fermes, pas de jaune liquide. Il est vrai que, comme avec de nombreuses distinctions, il y a une grande zone floue : des œufs qui sont quelque part entre « soft » et « hard ». Mais je comprends cela aussi. Il y a un large spectre le long d'une même ligne, dont une extrémité est « soft » et l'autre extrémité est « hard ».

Les gens font souvent la distinction équivalente entre drogues douces (soft) et drogues dures (hard). Il existe quantité de manières de faire cette distinction. Parfois, « dure » veut dire « entraînant une dépendance », « douce » signifie « n'entraînant pas de dépendance », et, comme les œufs, il y a quelque chose comme un spectre de la « dureté » et de la « douceur »

le long d'un seul vecteur. Parfois on en exclut les hallucinogènes : LSD, psilos, MDMA et/ou ecstasy. Ils sont alors considérés comme une sorte d'entre-deux. Mais la distinction est le plus souvent établie de la manière suivante : « drogue douce » se réfère généralement aux produits du cannabis, marijuana, haschich, huile de haschich, etc., et « drogue dure » se réfère à toutes les autres drogues illégales et récréatives, les hallucinogènes précités, ainsi que la cocaïne, le crack, la méthamphétamine, l'héroïne, la morphine, et ainsi de suite. Lorsque j'étais jeune et que je faisais mon apprentissage des drogues, la distinction était clairement celle-là. La soi-disant théorie du cannabis comme drogue de passage le présuppose aussi. Selon les tenants de cette théorie, nous pouvons admettre à titre d'exemple que le cannabis, une drogue douce, n'est pas si risqué ou dangereux ou addictif. Mais le problème, c'est qu'il conduit à l'utilisation de drogues dures, quelles qu'elles soient. C'est ce genre de distinction qui étaye également la politique très controversée des Pays-Bas en matière de drogues. De petites quantités de cannabis sont tolérées, mais pas les drogues dures. Alors, quand les gens utilisent la distinction drogue douce/drogue dure, c'est typiquement une distinction entre le cannabis et toutes les autres drogues illégales ou récréatives. J'appellerai cela la « distinction traditionnelle ».

Mais, alors que la distinction traditionnelle est ainsi faite et utilisée, nous devons nous demander si elle repose sur des caractéristiques objectives. Avec les œufs il y en a. Certains œufs coulent vraiment. D'autres œufs sont vraiment fermes et ne coulent pas du tout. Certains autres sont quelque part entre les deux. Mais la distinction traditionnelle repose-t-elle sur une quelconque réalité ? Les drogues douces sont-elles vraiment douces et les drogues dures vraiment dures ? Plus j'y pense, moins cela me paraît plausible. En effet, loin d'être une caractérisation utile de la réalité, la distinction est une distorsion assez grossière de celle-ci. Et c'est ce que je voudrais faire valoir ici.

En niant le bien-fondé de la distinction traditionnelle, je n'entends pas suivre ceux qui nient une distinction parce qu'ils pensent que toutes les drogues sont dures. Au contraire, selon moi il n'y a pas de spectre unique des différentes drogues, dont une extrémité serait douce et l'autre extrémité dure. Des drogues différentes ont des propriétés différentes, ça c'est sûr. Mais rien ne vient étayer, d'après moi, la distinction entre les dures et

les douces. Et parce que ce que les gens pensent des drogues est fortement influencé par des perceptions comme une distinction entre drogues dures et douces, et parce que ce que les gens pensent influence les politiques publiques en ce qui concerne la consommation de ces drogues, cela vaut la peine d'essayer d'y voir plus clair dans ce fouillis conceptuel.

Je propose d'examiner brièvement trois attributs de la dureté, trois caractéristiques qui feront que la drogue dotée de la caractéristique en question méritera d'être qualifiée de dure et celle qui en serait dénuée de douce. Le premier pourrait être qualifié de phénoménologique. Par là, j'entends tout simplement l'état dans lequel l'expérience plonge le consommateur. Peut-être que les drogues dures sont beaucoup plus déroutantes, invalidantes, etc. Le deuxième est la dépendance. Peut-être la différence entre le cannabis et les drogues dures est que celles-ci créent une dépendance et le premier n'en crée pas, ou que celles-ci agissent de telle manière qu'elles sont beaucoup plus susceptibles d'entraîner une dépendance que ne l'est le cannabis. Le troisième attribut est un peu plus générique. On pourrait dire que le cannabis est beaucoup moins dangereux que les drogues dures. Le risque de décès, de blessure invalidante ou de maladie est beaucoup plus élevé avec une drogue dure qu'avec du cannabis.

Bien que l'examen attentif de ces attributs nécessite de se référer à des questions empiriques auxquelles nous ne pourrions répondre de manière satisfaisante dans les quelques pages de cet essai, je veux au moins remettre en cause, de manière spéculative, chacun de ces attributs. Ces derniers ne sont pas les seuls sur lesquels pourrait s'établir la distinction, bien sûr. Mais quand je vois des termes comme 'drogues douces' et 'drogues dures' utilisés dans le discours public, je pense que l'un ou l'autre de ces trois attributs est généralement ce que l'utilisateur des termes a (vaguement) à l'esprit. Jeter le doute sur chacune de ces trois possibilités nous conduira à exposer la nature fallacieuse de la distinction traditionnelle entre drogue douce et drogue dure.

Avant d'aller plus loin, cependant, un point important doit être précisé. On ne sait trop pourquoi la distinction ne devrait s'appliquer qu'aux drogues illicites. L'usage veut qu'il y ait les drogues licites d'un côté et les drogues illicites de l'autre, et que ces dernières se divisent en douces et dures. Mais on voit immédiatement que la distinction est ridicule. Si nous nous

inquiétons des propriétés phénoménologiques, les propriétés de dépendance, ou de dangerosité, le fait qu'il s'agisse d'une drogue licite ou d'une drogue illicite n'est absolument pas pertinent. Imaginez une personne confrontée à cette vérité évidente que l'alcool peut entraîner la dépendance, et beaucoup plus que, disons, le LSD. Et supposons que quelqu'un dise : « Ouais, mais l'alcool est légal. » Nous aurions raison de considérer cela comme totalement hors de propos. Si la distinction traditionnelle semble avoir un certain mérite, c'est en partie, me semble-t-il, parce que certaines des drogues dures, comme l'alcool et la nicotine, ont déjà été exclues de l'examen par un appel, implicite mais incongru, à leur légalité. Par conséquent, toute discussion sérieuse sur la distinction devrait inclure les drogues licites comme les drogues illicites, et je vais m'y employer dans la discussion à suivre.

Considérations phénoménologiques

Lorsque les gens utilisent l'expression « drogue dure », ils semblent parfois l'entendre comme une drogue qui, du point de vue du consommateur, « fait plus planer », « défonce plus », « shoote plus », ou quelque chose du genre. Ce qu'on entend ici, c'est que les effets de la drogue en question sont en quelque sorte plus extrêmes, moins gérables, plus effrayants, plus bizarres, ou d'une manière ou d'une autre meilleurs et plus prononcés que l'état empirique dans lequel le fumeur de cannabis se trouve plongé. Ainsi, bien que vous puissiez sans aucun doute vous défoncez au cannabis, c'est seulement une drogue douce. Les drogues dures, par contraste, ont des effets plus extrêmes que ceux du cannabis.

Il est difficile d'évaluer une telle affirmation. En effet, il n'est même pas sûr que cela soit pleinement intelligible. Tout d'abord il semble évident que le niveau de défonce dépend énormément de la quantité de drogue consommée. Pour simplement commencer à évaluer l'attribut phénoménologique il faudrait trouver un moyen de gérer ça. Quelqu'un qui fume plusieurs joints est sans aucun doute plus défoncé que s'il prend, disons, une seule ligne de cocaïne. (Dans le cas contraire, la qualité du cannabis devrait sérieusement être remise en question.) Donc, pour dire que la drogue D1 défonce plus que la drogue D2, il faudrait élaborer en disant, par exemple,

que prendre une quantité n de D1 est comparable à la prise d'une quantité m de D2. Et on pourrait alors être en mesure de démontrer qu'une quantité n de D1 défonce plus (ou moins) qu'une quantité m de D2. Mais bien que je ne sois pas un chercheur et que je puisse donc manquer de ressources ou d'imagination, je ne vois aucun moyen d'établir des quantités comparables. Dans ce cas, il semble n'y avoir aucun moyen de démontrer ou de réfuter toute affirmation quant au fait qu'une drogue défonce plus qu'une autre.

Même en mettant cela de côté, cependant, comment pourrait-on mener l'enquête avec exactitude ? Comment peut-on dire qui, de deux personnes droguées, est la plus défoncée de leur point de vue ? Peut-être pourrions-nous administrer du cannabis à un certain nombre de personnes et une comparable quantité de drogue dure à un certain nombre d'autres et leur demander d'évaluer leur niveau de défonce sur une échelle de 1 à 10. Mais alors que je peux imaginer qu'un tel exercice puisse être divertissant, je me demande comment il pourrait être instructif. Tout d'abord, il nous faudrait choisir la drogue dure. La cocaïne ? L'héroïne ? Le LSD ? Ou quoi ? Il faudrait vraisemblablement comparer le cannabis avec les drogues dures, drogue par drogue. On affirmerait alors que la majorité des gens prétendent être moins défoncés avec le cannabis qu'avec chacune des drogues dures (en supposant que l'on puisse contrôler la quantité prise dans chaque cas). D'où la distinction.

Je peux considérer, cependant, que le 5/10 d'une seule personne équivaut au 7/10 d'une autre personne qui équivaut au 3/10 d'une autre encore. Il me semble hautement improbable qu'une information significative quelconque puisse être révélée, même si nous mettons le problème des « montants comparables » de côté. Peut-être qu'avec un échantillon suffisamment large ces différences pourraient être aplanies. Ou peut-être pourrions-nous, au lieu de donner à chaque personne une drogue différente, donner successivement à chacun des drogues différentes. Ils pourraient alors comparer leur niveau de défonce sous cannabis la semaine dernière à leur niveau de défonce sous ecstasy maintenant et avoir hâte de voir à quel point ils seront défoncés la semaine prochaine avec le LSD ? En écartant les interrogations évidentes sur l'éthique d'un comité qui donnerait le feu vert à une telle recherche, j'ai du mal à imaginer que les gens continuent à prétendre être moins défoncés avec le cannabis qu'avec chacune des drogues